



OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les compétences pour mieux gérer l'eau

47

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2006

COMPTE-RENDU RÉSUMÉ

Le Conseil d'Administration de l'Office International de l'Eau s'est réuni le 13 décembre 2006 dans les locaux d'Athènes Services, 8 rue d'Athènes, Paris 9^{ème}, sous la présidence de M. Jean RENARD.

Le Président rappelle que le prochain Conseil d'Administration se tiendra en juin 2007.

M. RENARD informe le Conseil du décès de Mme Elisabeth HOUET, survenu la semaine dernière.

Mme HOUET était assistante à la Direction Générale et ancienne collaboratrice de l'AFEE depuis plus de 30 ans.

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2006

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 juillet 2006 a été approuvé à l'unanimité.

II) PRÉVISION D'ACTIVITÉ 2006 – BUDGET PRÉVISIONNEL - TRÉSORERIE

L'activité 2006 se situe dans le prolongement de celle de 2005 pour les projets pluriannuels déjà en cours l'année dernière (centre de formation en Afrique du Sud, SINA/SIRA au Mexique, Tisza, ...).

Pour 2006, le CNFME aura réalisé 386 sessions de formation au catalogue, soit 262 thèmes de stages pour un chiffre d'affaires de 3,500 M€.

Sur les 12 stages expérimentaux inscrits pour la première fois au catalogue sur les déchets ménagers, deux seulement ont été réellement ouverts. Il faut poursuivre la promotion du nouveau catalogue en 2007.

22 stages seront décentralisés sur des sites partenaires.

La CPO 2005-2007 avec le MEDD retient un financement de 2,867 M€ en 2006 pour les 3 catégories d'activités statutaires soutenues par le Ministère, dont 100.000 € au titre du SAI.

Le bilan d'activité de l'année 2006 est, outre ces actions prévues par la CPO, essentiellement marqué par :

- La réalisation réussie de trois « Journées de l'OIEau » expérimentales,
- Le site Internet de l'OIEau qui continue sa progression, avec notamment le succès persistant de C@rtel. Le cap des 4.000.000 de visiteurs pourrait être atteint avant la fin 2006,
- Plusieurs études pour des organismes français : INTER-REG Ouest Atlantique, méthodologie des projets hydroélectriques, Forum de l'eau en Limousin, consultation du public à La Martinique, étude économique Seine-Amont pour l'AESN, comparaison des pratiques de police des eaux en Europe de l'Ouest, l'audit du service assainissement de Limoges Métropole...

Pour la Coopération Internationale :

- Bien sûr le Forum Mondial de l'Eau de Mexico aura été le fait marquant du 1^{er} trimestre 2006 et la Conférence « EURO RIOB 2006 » de Megève celui de la rentrée de septembre,
- Le jumelage Turquie, dont le contrat aura été bien difficile à négocier dans le détail,
- Le financement par l'UE, au titre de la Facilité Européenne de l'Eau, de l'appui à l'Autorité du Bassin du Niger, de SADIEau et de IWRM-NET II au titre du PCRD en fin d'année,
- La deuxième phase du projet SEMIDE, qui se poursuit en Méditerranée. Il faut noter l'officialisation de la réunion annuelle des Directeurs de l'Eau Euro-méditerranéens, qui après Rome les 26 et 27 novembre 2005, s'est réunie à nouveau à Athènes les 6 et 7 novembre 2006,
- La coopération franco-mexicaine sur le SINA et les SIRA, dont le financement français s'arrêtera malheureusement en 2007,
- Les jumelages pré et post-adhésions en Europe Centrale, notamment en Pologne sur l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau, qui s'est achevé cet automne,
- Les projets européens pour la Commission Européenne : « Twinbasins », « WFD-learn », « INECO », « Water Strategy Man », « MELIA », « Depuranat », « substances prioritaires » ...,
- Le projet de bassin pilote de la Tisza, sur crédits du FFEM,
- Le projet de création du centre de formation en Afrique du Sud, sur crédit FSP,
- Le projet de création du centre de formation de l'Algérienne des Eaux, sur crédit de la coopération belge,

- Une coopération renforcée avec l'ONEP (Maroc), le CITET (Tunisie) avec l'Algérienne des Eaux, le Comité International de la Croix Rouge ...,
- Le projet « RMSU » en Méditerranée, conjointement avec l'IME,
- L'expertise pour le Ministère des Affaires Etrangères, en particulier en appui à la création des Commissions Internationales de la Volta et du Congo (CICOS), et plusieurs autres expertises au Cambodge, en Ethiopie, au Kenya, Rwanda, Congo, Ouganda, Turquie ...,
- L'étude de l'observatoire de la GIRE pour la CEDEAO,
- L'appui au Centre Thématique Eau de l'Agence Européenne de l'Environnement s'est aussi terminé cette année.

Le jumelage sur la DCE à Malte débutera début 2007.

Plusieurs Cahiers Techniques ont été publiés ou réédités.

Le Guide Eurostat des données de l'assainissement a été aussi réédité en 2006.

Une nouvelle CPO avec le Ministère de l'Equipement pour 50.000 € en 2006, porte sur la promotion du système français de gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement municipaux, suite aux réunions positives avec les partenaires concernés des 29 avril et 6 juillet 2004.

Une CPO a été également négociée avec le Ministère de la Santé pour des activités spécifiques du SANDRE, des actions d'information et de formation et la promotion du Système français de surveillance à l'étranger, notamment dans l'Europe élargie, pour un montant de 75.000 € en 2006.

Dans ces conditions, le budget prévisionnel 2006 s'établirait à 9,734 M€ en produits et 9,499 M€ en charges d'exploitation dont 5,073 de masse salariale, soit une hypothèse de résultat net après impôt sur les sociétés de l'ordre de 94.000 €, hors produit exceptionnel de la vente, peu probable cette année, de la 2^{ème} tranche du bâtiment de Sophia-Antipolis.

La trésorerie continue de s'améliorer grâce à la diligence de la Direction de l'Eau sur les règlements de la CPO et à l'affacturage. Elle aura toujours été supérieure à 1.000.000 € en 2006.

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de ces perspectives d'activités pour l'année 2006 et a approuvé le budget prévisionnel actualisé pour l'année en cours.

Il remercie la Banque Tarneaud, le Crédit du Nord, la Société Générale et la Banque Nationale de Paris pour leur soutien.

Il se félicite de la bonne exécution de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, qu'il remercie pour son soutien. Il remercie les Ministères de l'Equipement et de la Santé pour avoir initié en 2006 de nouveaux processus pluriannuels sur la base de CPO.

Le Conseil demande cependant à la Direction une grande vigilance sur l'évolution de la masse salariale compte tenu des augmentations de la valeur du point et des requalifications significatives de salaires acquises en 2003, 2004 et 2005. Il rappelle qu'il a souhaité que celle-ci ne dépasse pas 5,100 M€ (hors reprise), en 2006, y compris toutes les mesures acquises ou en cours de discussion avec les syndicats et le Comité d'Entreprise.

III) CPO 2005-2007 AVEC LE MEDD

M. DONZIER rappelle au Conseil que la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), triennale pour la période 2005 à 2007, a été signée le 18 mars 2005 avec le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, Direction de l'Eau et DGAFAI/SAI, pour un montant total de subvention de 8,601 M€ sur 3 ans, dont 2,867 M€ en 2006, 3,014 M€ en 2007, y compris 0,100 M€ du SAI pour chacune de ces deux années.

La CPO porte sur trois objectifs prioritaires de l'activité statutaire de l'Office :

- 1) promouvoir les principes de la gestion intégrée des ressources en eau dans le monde et la bonne gouvernance des services collectifs des eaux,
- 2) développer l'information, le partage des connaissances et l'accès à la documentation en mettant en réseau les acteurs de l'eau, en France, en Europe et dans le monde,
- 3) développer la normalisation des données sur les ressources en eau, les milieux aquatiques et leurs usages et favoriser leur échange, leur gestion et leur accès en France et en Europe.

IV) PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ 2007 – COMPTES PRÉVISIONNELS

Outre ces CPO avec le MEDD et les Ministères de l'Équipement et de la Santé et la poursuite des grands projets débutés en 2005-2006 et qui se poursuivront en 2007, l'année prochaine sera marquée par, notamment :

- Le démarrage effectif d'IWRM-Net et de SADIEau,
- le jumelage sur la DCE à Malte,
- La 7^{ème} Assemblée Générale du RIOB en juin à Debrecen en Hongrie, ainsi que l'Assemblée Générale du RAOB à Johannesburg au printemps,
- Le lancement de la préparation du V^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Istanbul,
- La création officielle du Partenariat Français pour l'Eau,
- Le catalogue 2007 du CNFME qui prévoit 428 sessions de formation eau et déchets, correspondant à 284 thèmes de stages, dont 25 sur les déchets,
- Les « Journées de l'OIEau » qui seront poursuivies et renforcées dès le 1^{er} semestre,
- Le site C@rtel-Eau sera rénové en partenariat avec l'AMF et deviendra « l'eaudanslaville » avec plusieurs rubriques sur abonnement,

- Une éventuelle étude d'un centre de formation au Pérou,
- Une coopération renforcée avec le GWP.

V) NÉGOCIATIONS SALARIALES – PRIMES – ACCORDS D'ENTREPRISE – PER DIEM

M. DONZIER rappelle que l'année 2005 aura été marquée par de fortes revalorisations de la valeur du point au titre de la convention collective des organismes de formation, qui ont dépassé significativement le taux d'inflation.

Au-delà et après les remises à niveau des trois dernières années, il n'avait initialement pas été prévu cette année d'augmentations individuelles, autres que celles résultant d'un changement de poste et de responsabilité ou d'un encouragement aux jeunes embauchés après une période d'essai positive.

Cependant un plan de carrière de longue durée, pour les collaborateurs concernés, qui sont de plus en plus nombreux à l'Office, est en cours de négociation avec les syndicats, pour réajuster le différentiel avec les jeunes embauchés.

M. DONZIER rappelle qu'un accord d'intéressement aux résultats a été signé en Juin avec le Comité d'entreprise, après référendum interne, pour être applicable sur les résultats de 2006 et que, en anticipation, le paiement d'une prime exceptionnelle au titre des bons résultats de 2005 a été possible, comme l'an dernier, au niveau d'un complément à un 13^{ème} mois complet (100 %) et qu'en plus une prime fixe de 1.000 € nets défiscalisée a également été payée à tous, sur la base annoncée par le Gouvernement.

Un autre accord d'entreprise sur la création d'un compte épargne temps a été signé également fin juin.

Le projet d'accord d'entreprise concernant l'annualisation des temps partiels, en cours de négociation, devrait lui être signé rapidement.

Il a rappelé également que le Bureau avait décidé d'actualiser la prime de sujétions spéciales, attribuée pour compenser les importants dépassements d'horaires et les contraintes de déplacements très fréquents liés aux fonctions de direction, et d'en élargir le bénéfice aux chefs de service et aux assistantes des Directeurs à Limoges, La Souterraine et Sophia-Antipolis.

Le Conseil d'Administration s'est félicité une nouvelle fois de la signature de ces deux accords d'entreprise sur l'intéressement et le compte épargne temps et des primes de résultats substantielles qui ont pu être d'ores et déjà attribuées au titre de 2005, en anticipation de l'application de l'intéressement qui s'appliquera pour 3 ans à partir des résultats de l'exercice 2006.

C'est dans ce contexte que les syndicats CGT, UNSA et FO ont appelé le personnel des établissements de Limoges à une grève le 5 juillet 2006, pour protester contre « l'absence d'une réelle politique salariale à l'OIEau ». Le porte-parole des syndicats, M. Laurent DEPLAT, a pu faire part à l'Assemblée Générale de juillet des revendications des personnels concernés.

M. LIMOUZINEAU a fait remarquer au Conseil que depuis 2002 la presque totalité des augmentations de recettes de l'Office avait été affectée à l'accroissement de la masse salariale et qu'il y avait un risque de retomber dans des déficits en cas de revirement de la conjoncture favorable actuelle. Il considère que le personnel a été le premier bénéficiaire des bons résultats de ces dernières années, mais que la situation ne permet pas d'aller au-delà du raisonnable et qu'en comparaison avec des entreprises de taille comparable en Limousin, l'OIEau a une politique salariale très dynamique. Il souhaite appeler l'attention du personnel sur la réalité économique et appelle à une grande prudence vis-à-vis de dépenses nouvelles permanentes.

Le Conseil d'Administration demande à la Direction de maintenir une grande vigilance sur l'évolution de la masse salariale, compte tenu des augmentations déjà acquises depuis 4 ans, tout en comprenant l'impatience des collaborateurs.

Il prend acte de ce que la masse salariale sera en dessous de 5,100 M€ en 2006, (hors reprise).

Le Conseil réaffirme son soutien à une politique salariale liée aux résultats de l'Office, voire à la performance individuelle des agents et à leurs responsabilités hiérarchiques réelles, dès lors que l'inflation est déjà couverte par les augmentations officielles de la valeur du point dans le cadre de la convention collective.

Un rattrapage catégoriel a été accordé dès la fin d'année 2006 pour les cadres, ayant une grande ancienneté, compte tenu de l'amélioration sensible constatée du résultat net par rapport aux prévisions.

Le Directeur Général est chargé de négocier au mieux avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux une poursuite de la politique salariale très généreuse engagée depuis 4 ans, dans le cadre ainsi fixé, compte tenu de l'avancée majeure que représente d'ores et déjà l'accord sur l'intéressement des salariés aux résultats.

Il est à noter que les élections au mois d'octobre d'un nouveau Comité d'Entreprise ont fortement modifié la répartition syndicale au sien de cette instance.

En ce qui concerne les per diem de déplacement et compte tenu, les changements exigés par l'URSSAF sur les différentiels entre les per diem officiels français et ceux de l'Union Européenne ou des Nations Unies, la note de service du DG du 1^{er} Février 2006 a ouvert le choix pour les collaborateurs en déplacement entre le remboursement au réel et le per diem de l'URSSAF, avec quelques dérogations pour le per diem UE chargé, dans certains pays. Cette note sera actualisée chaque année.

Malgré les engagements initialement pris, le Ministère de l'Equipement ne prévoit plus de mettre à disposition un ID TPE en remplacement de D. FOURMEAU, qui a trouvé une autre affectation depuis le 31 Mars, après 6 ans passés à l'OIEau, mais a signé avec l'OIEau une convention pluriannuelle d'objectifs en cours de notification.

Le Ministère de la Santé a demandé que P. CHANTREL soit mis en position de détachement à la fin de sa mise à disposition, ce qui n'est pas possible économiquement pour l'Office. M. DONZIER négocie au mieux ce problème, éventuellement dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère, en 2007 et 2008. Pour le moment le Ministère adopte un statut quo sur cette question.

Le détachement du Directeur Général vient d'être renouvelé le 1^{er} Novembre dernier, pour une nouvelle période de 5 ans.

Plusieurs départs en retraite sont prévus en 2007. Le départ du Secrétaire Général au printemps 2008 et un remplacement « en sifflet » devra être anticipé dès le mois d'octobre 2007.

VI) VENTE DU BÂTIMENT DE SOPHIA-ANTIPOLIS (2ÈME TRANCHE)

La Fondation Sophia-Antipolis a confirmé son souhait d'acheter le 2^{ème} lot sur la base de la nouvelle estimation du service des domaines qui s'élève à 496.000 € et 25.500 € pour les parkings associés.

L'autorisation préalable du Préfet de Paris pour cette vente nous est parvenue en date du 29 mai 2006.

L'Assemblée Générale du 5 juillet 2006 a confirmé le mandat déjà donné au Président pour signer la vente définitive. (Il pourra déléguer sa signature au Directeur de la Coopération Internationale pour la signature de l'acte authentique), et a donné également son accord pour un échange de locaux à négocier avec la Fondation pour faciliter l'usage réciproque des bureaux.

Il faut demander une autorisation modificative au préfet de Paris, car la Fondation a confirmé cette demande par lettre du 23 octobre 2006.

VII SITUATION DES CONTENTIEUX

M. MONTREDON a rappelé une nouvelle fois que l'Office a contesté le redressement effectué par l'URSSAF sur les indemnités versées aux fonctionnaires de l'Etat intervenant dans les jumelages préadhésion en Europe de l'Est.

Par lettre du 15 novembre 2004, l'URSSAF des Alpes-Maritimes nous a fait savoir que la Commission de Recours Amiable avait rejeté notre demande. Il a été décidé de contester cette décision et de saisir la juridiction compétente, tout en demandant au Ministère de l'Ecologie de saisir le SGCI, afin de clarifier une position du Gouvernement sur ce problème, qui doit évidemment concerner tous les opérateurs de jumelages.

La décision rendue en 1^{ère} instance hier déboute l'Office et donne raison à l'URSSAF. Il est décidé d'interjeter appel de cette décision.

Du côté administratif, ce dossier n'a pas avancé depuis l'hiver dernier malgré les relances au SGCI, mais une circulaire du Ministère du Budget précise le dispositif à appliquer, l'URSSAF contestant qu'elle s'applique aux associations même si, celles-ci, sont officiellement opérateurs de l'Etat pour ces jumelages.

Un problème a également surgi avec les per diem UN et CE, lorsqu'ils dépassent le per diem officiel français. M. DONZIER rappelle qu'il a donc généralisé à tout l'Office le remboursement aux frais réels ou au per diem URSSAF et le per diem UE chargé pour un petit nombre de pays.

Dans le cadre du jumelage avec la Pologne, le Ministère des Affaires Etrangères a également des difficultés pour clore le dossier du précédent Conseiller Résident à Varsovie, dont le contrat a dû être résilié suite à un accident de santé (problème d'indemnité, de congés et de remboursement au CFCU d'avances sur frais ...) survenu début 2005.

Ce dossier n'a pas non plus avancé au Ministère malgré plusieurs rappels officiels de l'OIEau et du Ministère de l'Ecologie.

En particulier, suite au décès de l'agent concerné en juin 2006, il devient difficile de recouvrer un trop perçu sur les indemnités de résidence en Pologne, dont l'OIEau se retrouve redevable devant la Délégation de la CE en Pologne. Une démarche amiable est en cours auprès des héritiers. Si elle n'aboutissait pas l'OIEau devra engager les procédures contentieuses nécessaires.

VIII) EXTENSION DU HALL DU CNFME À LIMOGES

M. DONZIER souligne la nécessité de réaliser les améliorations indispensables en matière d'hygiène et de sécurité tant des personnels que des stagiaires en Limousin.

La Ville de La Souterraine doit encore procéder à des aménagements dans le bâtiment qui lui appartient, où est installé le laboratoire et où nous avons régulièrement des problèmes, notamment semble-t-il avec évacuation des gaz de la chaudière collective. Le Conseil demande à M. PREUX de refaire un point précis avec la Municipalité.

Les relations avec la Ville de Limoges et son Service des Eaux sont excellentes : celle-ci a procédé au déclassement du terrain d'emprise de la voie communale pour permettre l'extension du CNFME à Limoges, ainsi qu'à la régularisation des baux emphytéotiques sur les terrains municipaux.

Cette extension a nécessité le recours à un emprunt, de 380.000 € auprès de la BNP, sur la base du projet chiffré de l'architecte, sur 10 ans à un taux de 4,35 %, avec une hypothèque sur le bâtiment financé, sur un total de 491.292 €, compte tenu de la subvention de 105.000 € de la Région Limousin et des travaux de sol réalisés en régie par la Ville de Limoges.

L'autorisation du Préfet de Paris a été obtenue le 11 juillet 2006.

Le projet se réalise selon le calendrier prévu.

IX) PROJET DE LOI SUR L'EAU : ONEMA

Le Directeur de l'Eau a invité M. DONZIER à participer au groupe de travail du MEDD sur les missions et les statuts de l'ONEMA, où il semble acquis que le nouvel établissement public ne cherchera pas à récupérer en régie les tâches déjà effectuées par d'autres organismes, dont l'OIEau, et qu'il contractualisera avec les opérateurs compétents pour cela, au moins dans les premières années.

Le Conseil d'Administration a rappelé une nouvelle fois que le rôle statutaire de l'OIEAU, en tant que « centre français de normalisation des données sur l'eau » et de service commun de documentation, devait être préservé, tout comme ses interventions sur le marché européen dans ce domaine.

La Loi sur l'Eau devrait maintenant être définitivement adoptée avant la fin de l'année 2006.

L'ONEMA ne pourra pas être créé au 1^{er} Janvier 2007, mais dans le courant de l'année, à la date où sera signé le décret d'application de la LEMA, qui en précisera les modalités de fonctionnement.

La CPO actuelle avec le MEDD s'appliquera donc comme prévu initialement pour l'année 2007, ce qui laissera le temps nécessaire pour envisager sereinement la poursuite des activités de l'OIEau à partir de 2008, dans le cadre nouveau de l'ONEMA pour les objectifs 2 et 3.

Une nouvelle CPO sera négociée avec le MEDD pour l'objectif 1.

Le Conseil d'Administration souhaite obtenir le plus rapidement possible de l'Administration des précisions sur l'évolution du Système National d'Information sur l'Eau et des activités documentaires statutaires de l'OIEau, après que la création effective de l'ONEMA aura été votée par le Parlement et sur les modalités contractuelles de leur poursuite dans les meilleures conditions possibles.

X) RIOB – STP EN 2007

M. DONZIER rappelle que le RIOB a organisé, durant le Forum Mondial de l'Eau de Mexico, en plus de la session régionale africaine du RAOB, trois sessions officielles sur la participation du public et des usagers de l'eau dans la gestion des bassins, sur la Directive-Cadre et sur la gestion des bassins transfrontaliers, le 18 mars 2006, dans le cadre du thème « GIRE ».

L'OIEau de son côté a organisé une session avec la CONAGUA sur les Systèmes d'Information sur l'Eau, le 21 mars 2006.

Environ 1.200 personnes ont assisté à ces sessions !

La Conférence Internationale de Megève, couplée avec l'assemblée « EURO RIOB 2006 », en septembre, a été un grand succès et a réuni plus de 400 participants, dont 165 étrangers, venant de 33 pays.

C'est l'Italie qui organisera « EURO RIOB 2007 » à l'automne de l'année prochaine.

Un bureau de liaison du RIOB s'est tenu en Hongrie afin de préparer la 7^{ème} Assemblée Générale Mondiale, qui est fixée aux 6 – 9 juin 2007 à Debrecen.

Le RIOB s'est également investi dans le colloque sur la DCE organisé par le Parc National du Gran Sasso en Italie, dans la réunion cette année à Athènes des Directeurs de l'Eau Euro-Méditerranéens, notamment avec le SEMIDE et le « Joint Process EUWI WFD », ainsi que dans la conférence de Bonn de la CE ONU sur les fleuves transfrontaliers en novembre 2006 et la conférence sur l'Escault à Maligne.

Avec l'élection de Jean-François DONZIER au « Steering Committee » mondial du GWP, un rapprochement significatif peut désormais être envisagé entre les deux organisations.

XI) QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil d'Administration a également évoqué les différentes questions suivantes :

- ◆ les statistiques détaillées d'accès aux sites Internet,
- ◆ l'actualisation de la liste des téléphones portables de service attribués aux cadres effectuant des déplacements fréquents,
- ◆ les difficultés rencontrées par Hydrocontrol dont la reprise complète par la Région Sardaigne est en bonne voie et à laquelle la vente de nos actions au prix résiduel est inéluctable, Hydrocontrol aura été cependant, pour un modeste investissement, une clé d'entrée inestimable sur le marché européen des études et projets dans les années 1990.
- ◆ l'audit en cours du SEMIDE par la Commission Européenne, en espérant pouvoir signer une nouvelle convention 2008-2010 pour la 3^{ème} tranche de développement. L'activité 2007 étant entièrement financée sur les reliquats.

L'Association des Maires de France, a fait part de son intérêt de développer des actions conjointes avec l'OIEau en direction des élus locaux, notamment par le support de C@rtel-Eau. Elle a invité l'Office à venir présenter C@rtel en Commission. Ce site Internet sera aménagé pour devenir « l'eaudanslaville » au printemps 2007, avec certaines rubriques accessibles par abonnement.

Le Conseil d'Administration a de nouveau félicité la Direction et tout le personnel de l'association pour les bons résultats économiques qu'ils obtiennent et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

Le Président
Jean Renaud
